

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 22 Décembre 2015 à 20 heures

Etaient présents : Christian FEGLI, Maire,  
Marie-Line THEIS - René BAGARD - Christelle PHULPIN - Michel THIEBAUT.  
Daniel THIÉRY - Gérard BONATO - Line SKORKA - Chantal ARNOUX - Jean GRANDPRÉ - Annie LEVREY-DELON - Evelyne FREY – François MARCHAL - Thierry VOIGNIER - Nadine FRESSE - Jean-Yves BOITTE - Armelle JACQUEL - Christophe BERNASCONI - Sarah GRIVEL – Stéphanie FERRY - Aurélien BANSEPT - Daniel MALE.

Absente excusée : Renée BALY.

## 1. Décision modificative n°2 – Budget Commune.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Suivant l'avis de la Commission des Finances réunie le 21 Décembre 2015,

Approuve la Décision Modificative numéro 2 du Budget Commune, à savoir :

### **Fonctionnement Dépenses**

6451	Cotisations à l'URSSAF	+ 16 000,00 €
6453	Cotisations Caisses de Retraites	+ 20 000,00 €
6554	Contribution Organismes de regroupement	- 36 000,00 €

## 2. Décision Modificative n°1 – Budget Forêt.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Suivant l'avis de la Commission des Finances réunie le 21 Décembre 2015,

Approuve la Décision Modificative numéro 1 du Budget Forêts, à savoir :

### **Fonctionnement Dépenses**

61524	Entretien de bois et forêts	+ 3 900.00 €
-------	-----------------------------	--------------

### **Fonctionnement Recettes**

7022	Coupes de bois	+ 3 900.00 €
------	----------------	--------------

### 3. REPORTS D'INVESTISSEMENT – BUDGET COMMUNE.

N° PROGRAMME	NATURE DU PROGRAMME	MONTANT
20	Achat Terrains	13 960,00 €
22	Achat matériel Mairie	5 625,00 €
23	Achat matériel scolaire	327,00 €
25	Travaux Ecoles (chaudière école de Pajailles)	17 433,00 €
26	Immeubles Locatifs	13 794,00 €
27	Travaux Mairie (réfection toiture)	125 091,00 €
28	Travaux Eclairage Public	10 199,00 €
29	Travaux Cimetière	2 000,00 €
30	Travaux Divers Bâtiments	46 426,00 €
33	Voiries Diverses	108 998,00 €
35	Matériel divers	8 550,00 €
36	Matériel voirie et outillage	11 513,00 €
37	Communication - Information - Culture	481,00 €
38	Aménagement Paysager Abbaye	1 000,00 €
39	Terrain Avenue Charles-de-Gaulle	83 842,00 €
40	Aménagement Entrée Nord	5 000,00 €
41	Plan de jalonnement	1 000,00 €
42	Travaux Ecole de Musique	2 682,00 €
43	Locaux Sportifs (tennis, ...)	503,00 €
44	Bâtiment technique	5 000,00 €
46	Sécurité (panneaux, ...)	1 560,00 €
48	Acquisition véhicule	4 004,00 €
49	Aménagements divers (étude complexe multi-sports)	3 000,00 €
50	Construction école	14 790,00 €
51	Espaces verts	1 970,00 €
52	Jeunesse	2 138,00 €
54	Casernement Raon-L'Etape	45 000,00 €
		<b>535 886.00 €</b>



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :  
 Approuve les reports d'investissements, Exercice 2015 du Budget Commune.

#### 4. REPORTS D'INVESTISSEMENT – BUDGET EAU.

N° PROGRAMME	NATURE DU PROGRAMME	MONTANT
10	Interventions sur réseau	12 164.00 €
11	Travaux Divers	41 364.00 €
12	Station de Pompage	15 100.00 €
13	Télégestion	37 000.00 €
14	Amélioration de la qualité de l'eau	304 923.00 €
		<b>410 551.00 €</b>



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :  
Approuve les reports d'investissements, Exercice 2015 du Budget Eau.

#### 5. INDEMNITE DU PERCEPTEUR EXERCICE 2015.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention :

Décide d'accorder l'indemnité de conseil du Percepteur de Raon l'Étape au taux de 60 % pour l'exercice 2015, soit 391.76 € bruts.

## **6. RATIFICATION DES MARCHES RELATIFS AUX NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCES.**



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

Approuve le choix des cabinets suivants pour une durée de 4 années :

Lot	Assureur	Franchise	Prime / Taux
Responsabilité Civile	GROUPAMA	Sans	1 263.31 €
Protection Juridique	GROUPAMA	Sans	565.81 €
Automobile	GROUPAMA	230 €	3 357.85 €
Domage aux biens	CIADE	250 €	7 059.00 €

## **7. RATIFICATION DU BAIL RELATIF A LA LOCATION DU LOGEMENT DE LA POSTE.**



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 22 voix pour et 1 abstention :

Approuve la ratification du bail de l'appartement de la poste avec Madame Valérie CARGEMEL, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016, et pour un loyer mensuel de 530 € charges comprises (chauffage).

## **8. POSITION SUR LE PROJET DE LIAISON DE LA PISTE CYCLABLE A LA GARE D'ETIVAL.**

Monsieur le Maire soumet au Conseil la volonté de la Communauté de Communes du Pays des Abbayes de relier la Gare d'Etival-Clairefontaine au premier tronçon de la piste cyclable situé au Rabodeau.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve le projet de relier la gare d'Etival-Clairefontaine au premier tronçon de la piste cyclable situé au Rabodeau pour une mise en œuvre commune avec le Pays des Abbayes.

## **9. FIXA TION DU NOMBRE DE DIMANCHES TRAVAILLES AU COURS DE L'ANNEE 2016**

Dans le cadre des dérogations accordées par le Maire au niveau des dimanches travaillés, Monsieur le Maire propose de fixer le nombre des dimanches concernés pour l'année 2016.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 1 abstention :

Fixe le nombre de dimanches travaillés à 5 pour l'année 2016, à savoir :

✚ 20 Mars, 08 Mai, 28 Août, 18 Décembre et 28 Décembre.

## **10. POSITION SUR LE STATIONNEMENT DES POIDS-LOURDS DANS LA COMMUNE**

Michel THIEBAUT se fait le relais de Madame Annie LEVREY-DELON concernant le problème de stationnement que rencontrent les usagers du cimetière communal et le voisinage, lorsque des camions décident de stationner le long du cimetière malgré l'interdiction en cours.

Michel THIBAUT explique, que dans un premier temps, l'arrêté municipal sera actualisé et qu'une information préventive sera faite auprès des chauffeurs de poids lourds et des Papeteries de Clairefontaine avant de mettre en place, dans un second temps, les sanctions appropriées.

## **11. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,  
Approuve le compte rendu de la dernière séance.

## **12. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Distribution des colis.

Monsieur Jean Yves BOITTE explique qu'il n'était pas disponible pour distribuer les colis et qu'il ne distribuera plus le journal Stiv'Actus tant que celui-ci portera le même nom que la page Facebook.

- Apéritif avec le personnel communal, mercredi 23 Décembre à 17h, salle des fêtes.

-----

**Séance levée à 20 heures 38**

-----